

de (1960-1963) que des implantations significatives ont pu être obtenues. Depuis 1963, elles se font à un rythme très lent sans commune mesure avec les besoins.

Emplois nouveaux créés dans l'industrie :

période	total	moyenne annuelle
54-57	2 400	600
58-60	3 700	1 230
61-63	12 200	4 000
63-68	13 300	3 300

On ne comprend la portée de ces chiffres que si on sait que chaque année voit disparaître simultanément entre 1 000 et 2 000 emplois du fait des fermetures :

1 800 en 1965
1 563 en 1966
1 400 en 1967

EN 1967 PAR EXEMPLE ON A CREE EN BRETAGNE 1 931 EMPLOIS PENDANT QU'ON EN SUPPRIMAIT 1 404 :

+ 1 931
- 1 404

527

527 emplois supplémentaires en 1967 ! A ce rythme là il faudra un siècle et demi pour créer les 80 000 emplois que la mission préfectorale affirme nécessaires ... d'ici 1985.

A la lumière de ces chiffres, les discours officiels sur la vocation industrielle (électronique et maritime) apparaissent pour ce qu'ils sont : une sinistre farce dont le vrai visage s'appelle : chômage, exode, misère.

CEUX QUI PARTENT

Dans ces conditions, pas d'autre solution pour une bonne partie de la jeunesse et des travailleurs bretons que l'exode vers Paris ou les régions industrialisées.

L'exode massif a commencé dès les débuts du capitalisme :

Un million de départs entre 1850 et 1962 !

Il s'est accentué dans les dernières années : 25 000 départs par an entre 1954 et 1968.

Ce sont bien sûr les jeunes qui

fournissent le gros des effectifs. Sorti de l'école, un CAP ou un autre diplôme (ou rien) en poche, ils ne trouvent pas de travail sur place.

DIPLOME = BILLET DE TRAIN !

Ils vont chaque année par milliers grossir les rangs du prolétariat des usines de Paris ou des grands centres. Déracinés, coupés de leur environnement culturel naturel, ils constituent au moins au départ une main d'oeuvre docile. La plupart d'entre eux pense avant tout revenir en Bretagne où ils rentrent chaque week end. Préoccupés par le désir de renouer avec leur milieu d'origine, ils sont peu disponibles pour la lutte syndicale ou politique. De plus, les employeurs tirent parti de leur désir de "rentre" en multipliant les pressions et le chantage : aux PTT par exemple les milliers de jeunes qui travaillent à Paris doivent pour obtenir leur mutation en Bretagne, témoigner de leur "bonne conduite".

Autre forme d'exode : l'engagement dans la marine ou l'armée. Combien de jeunes travailleurs, dans l'impossibilité totale de trouver un emploi à 17 ou 18 ans en ont "pris" pour 5 ans, le temps d'acquérir la tournure d'esprit qui en fera par la suite un bon ouvrier, reconnaissant du privilège qu'on lui accorde en lui donnant un emploi à terme.

Ainsi l'exode pèse sur les conditions d'existence de tous les travailleurs bretons : ceux qui partent bien sûr mais aussi ceux qui restent : on connaît la réponse favorite des patrons de la région à toutes les réclamations : "si vous n'êtes pas contents, vous pouvez toujours monter à Paris...!"

CEUX QUI RESTENT

Ceux qui restent c'est-encore des paysans. Hormis une petite poignée qui a pu devenir petits patrons et passer de l'autre côté de la barrière, ils sont de deux sortes : des vieux qui n'espèrent plus grand chose, qui vivent avec des revenus dérisoires, ou bien des plus jeunes qui se sont fiés à la propagande du Crédit Agricole et ont cru à la modernisation et aux investissements ; quelques uns y croient toujours, la plupart a déchanté : pris